

## Cotisations des membres dès 2024

Catégorie de membre	Droits	Contribution (en CHF/an)
<b>Membres actifs / actives</b>	<i>Droit de proposer des motions, de voter et de se présenter aux élections</i>	
<b>Membres individuels</b> (Conseiller MMS / Conseillère MMS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les membres actifs ont le droit de porter le titre de “conseiller mobilité MMS / conseillère mobilité MMS”</li> <li>– Accès à l'information</li> <li>– Participation à des événements d'échange et de formation continue</li> </ul>	CHF 300.- <b>Tarif dégressif si plusieurs membres du même bureau</b> <i>(la facture est adressée individuellement aux conseillères/conseillers): 10% pour le/la 2 conseillère/conseiller ; à partir de 3 membres actifs: 50 %</i>
<b>Membres à la retraite</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Accès à l'information</li> <li>– Participation à des événements d'échange et de formation continue</li> </ul>	CHF 100.-
<b>Membres honoraires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Accès à l'information</li> <li>– Participation à des événements d'échange et de formation continue</li> </ul>	CHF 0.-
<b>Membres associés</b>	<i>Droit de proposer des motions et voix consultative</i>	
<b>Personnes intéressées</b> (membres individuels, p.ex. fournissant des services de mobilité ; journalistes; chercheur-e-s, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Accès à l'information</li> <li>– Participation à des événements d'échange et de formation continue</li> </ul>	CHF 100.-
<b>Membres collectifs</b> (entreprises privées, collectivités, hautes écoles, etc.)	Prestations de base : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Logo sur le site de MMS</li> <li>– Accès à l'information (et possibilité de partager des informations ou de poser des questions)</li> <li>– Participation d'1-2 personnes à des événements d'échange et de formation continue</li> </ul> D'autres possibilités de collaboration peuvent être négociées individuellement (p.ex., un échange annuel entre les membres MMS et un groupe plus important d'employé-e-s du membre ; un webinaire spécifique sur des thèmes de gestion de la mobilité pour le membre, etc.)	Individualisé, selon l'étendue de la collaboration ; prestations de base : CHF 1'000.-

Etudiant-e-s	<ul style="list-style-type: none"><li>– Accès à l'information</li><li>– Participation à des événements d'échange et de formation continue</li></ul>	CHF 50.-
--------------	---	----------

**Frais d'admission pour les membres actifs (membres individuels) :** Une taxe unique de CHF 150.- est facturée pour le processus d'admission (vérification du dossier).

Les membres du comité investissant passablement de temps dans le développement de l'association (environ 1 jour de travail par mois), ils paient une cotisation réduite de CHF 250.- par an.